PROJETS, ÉVALUATION, QUALITÉ DES PRESTATIONS

FORMATION 2013

URIOPSS Auvergne Limousin — URIOPSS Rhône-Alpes

71/2013.4	**Réaliser sa première évaluation interne et en formaliser les résultats** Méthodes & outils	1 jour 7 heures	***Lyon*** 17 octobre **(4ème session)**	horaires 9h-17h

Pour les établissements et services autorisés avant le 4 janvier 2002, procéder à une première évaluation interne est une obligation dont **l'échéance arrive en cette fin d'année**. Or, compte-tenu des délais impartis, il apparait aujourd'hui difficile de démarrer une évaluation approfondie. Cette formation vise donc à permettre aux participants de :

- Satisfaire à l'obligation légale, dans le respect des recommandations de l'ANESM et des délais
- Rédiger un rapport acceptable par l'Autorité de contrôle
- Initier une démarche d'amélioration continue

Coût :
Adhérent cotisant : 275 €
Prix public : 375 €

Public :
Directeurs et chefs de services

Intervenant(s) :
Thierry VERGNAUD, *Conseiller technique Uriopss Rhône-Alpes*

Méthode pédagogique :
Apport théoriques, analyse de modèles et d'exemples, travaux pratiques, remise d'un livret pédagogique

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :
- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

pour vous inscrire cliquez ici

Objectifs :

- ✓ Maitriser la notion de « cadre évaluatif » et de référentiel
- ✓ Intégrer les trois niveaux d'évaluation : pertinence, conformité et efficience
- ✓ Comprendre la logique des démarches d'amélioration

Programme :

✓ **LE CADRE RÈGLEMENTAIRE**
- Calendrier des évaluations
- Liens entre les évaluations interne et externe

✓ **LA NOTION DE « CADRE ÉVALUATIF » OUTIL CENTRAL DE L'ÉVALUATION**
- La notion de référentiel et de système documentaire
- Prendre appui sur les référentiels existants
- S'inspirer des recommandations de l'ANESM

✓ **LE RAPPORT D'ÉVALUATION**
- Forme et contenu
- Les points-clefs du rapport

✓ **LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE**
- La mise en œuvre et le suivi du plan d'action
- Pilotage et mobilisation des acteurs
- Les pré-requis à l'évaluation externe

URIOPSS Rhône-Alpes
Anne-Angélique Fauvet / Annick Claud-Girard
259, rue de Créqui / 69422 LYON cedex 03
Tél 04 72 84 78 16
Email : formation@uriopss-ra.asso.fr